

Laurent CROIZIER

*Député de la première circonscription du Doubs
Conseiller Municipal de Besançon*

COMMUNIQUÉ DU 04/09/2023

Dimanche matin, le quartier de Planoise a de nouveau été le théâtre d'une dizaine de tirs à l'arme automatique, heureusement sans faire de victime.

Imaginons le drame si ces tirs avaient eu lieu ce lundi matin, jour de rentrée scolaire.

Les habitants du quartiers Planoise me disent tous les jours leur ras-le-bol de l'insécurité !

Combien de temps les Planoisiens devront-ils vivre avec la peur des fusillades, la peur de simplement de sortir de chez eux, laisser leurs enfants jouer dehors ou aller à l'école ?

Vivre en sécurité dans sa ville, dans son quartier, quel qu'il soit, est un droit dû à chaque citoyen.

D'importants moyens d'investigation ont été déployés sur le quartier avec des résultats positifs. Il faut encore les amplifier et traquer inlassablement les criminels qui terrorisent les habitants, notamment les plus fragiles.

Je réitère ma demande au ministre de l'Intérieur et au préfet de créer un second commissariat de police à Besançon, ouvert 24h/24, installé au cœur de Planoise, pour permettre des interventions plus rapides à Planoise et dans l'ouest bisontin.

J'appelle la maire de Besançon à renoncer à son projet de réorganisation de la police municipale qui supprimera la brigade dédiée au quartier de Planoise, au moment où l'État a, lui, raisonnablement fait le choix inverse en créant une brigade de police nationale spécifique.

De manière générale, je lui demande de consentir à une meilleure coopération entre la police municipale et la police nationale. Accepter l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection à Planoise ainsi qu'aux entrées et sorties de la ville de Besançon relève du bon sens pour mieux identifier les criminels et pister le trajet des véhicules.

Les consommateurs ont eux aussi une grande part de responsabilité. On ne peut pas d'un côté se battre contre le trafic, et de l'autre, faire preuve d'une quelconque tolérance à l'égard des consommateurs qui l'alimente. C'est pourquoi je suis favorable à durcir les sanctions envers les consommateurs, complices de l'insécurité.

La force d'action policière doit également être accompagnée d'une justice efficace. Le garde des Sceaux a récemment annoncé que la Cour d'appel de Besançon bénéficierait d'effectifs supplémentaires pour réduire les délais de justice. 20 magistrats, 21 greffiers et 17 attachés de justice vont ainsi être recrutés.

Je tiens à saluer l'action des forces de l'ordre et de la justice, qui œuvrent avec détermination contre les responsables du trafic de drogues à Planoise.

C'est en persévérant sans relâche que nous parviendrons à retrouver la sérénité.

Ne nous habituons jamais à la violence et à l'insécurité qui gangrènent nos quartiers.